

## Compte-rendu de mandat n°2

Madame, Monsieur,

Cela fait maintenant 2 ans que je vous représente au sein du conseil municipal, et comme je m'y suis engagée, je viens vous rendre compte de l'année de mandat écoulée.

S'il est évident qu'étant ultra minoritaire au sein du conseil, il n'est pas aisé de faire adopter une proposition quelle qu'elle soit, il n'en reste pas moins que :

- cette présence permet d'accéder à davantage d'information,
- elle permet surtout de faire entendre une voix différente; et cela n'est pas marginal.

Par ailleurs si les questions dites « diverses », posées à la fin du conseil municipal, conduisent dans la plupart des cas à une réponse négative dans l'immédiat, les sujets évoqués sont entendus et quelques fois mis en œuvre par la suite. Il y a eu ainsi plusieurs exemples au cours de l'année qui vient de s'écouler. Ce sont là de petites victoires discrètes mais bien réelles.

Notre attitude à l'égard de la majorité n'est jamais celle de l'opposition stérile; elle est celle de la critique vigilante, constructive et utile à la ville et à ses habitants.

Votre conseillère municipale



Marie Brannens  
Groupe "Neuilly-Solidarité-Ecologie"

## Habitat, logement

---

- Tout au long de cette année je suis restée attentive à l'évolution du projet de démolition/reconstruction du 167 et en particulier au relogement des locataires; je regrette que dans la charte établie à ce sujet il n'ait pas été indiqué que les locataires restants du 167 seront prioritaires pour la 1<sup>ère</sup> tranche et l'ai signalé lors du conseil municipal. J'ai également alerté sur ma crainte que les futures constructions soient constituées de petits appartements, afin d'en créer un plus grand nombre et ainsi mieux satisfaire la loi SRU. Je resterai très vigilante sur ces sujets au fur et à mesure de l'avancée du projet.
- Dès avril 2015 j'ai demandé quelle était stratégie globale pour le patrimoine de la ville, quelles orientations, quel schéma directeur ? j'attends encore la réponse.
- Le PLH (Plan Local de l'Habitat) a enfin été écrit en décembre 2015, sous la contrainte de la loi ; dans ce plan il y a des zones d'ombres que j'ai mises en évidence : un budget de plus de 20 millions répartis sur 6 ans est nécessaire pour satisfaire ce plan or seuls 2,2 millions sont prévus dans le budget 2016 de la ville.

## Urbanisme

---

- Dès juin 2015 j'ai interpellé sur le projet de réaménagement des contre-allées de la RN13. J'ai régulièrement demandé d'où en étaient les négociations avec l'état, quel calendrier, quel budget, quelle part de ce budget pour la commune ? il semble, a vrai dire, s'agir d'un projet « médiatique » comme l'a été la couverture de cette même RN13, les négociations avec l'Etat pour récupérer la gestion de ces contre-allées n'étant pas finalisées. Le coût du réaménagement restant à charge de la commune pourrait être de l'ordre de 40 millions, soit le double du budget global d'investissement de 2016.
- Aucun plan de déplacement urbain n'ayant été réalisé, j'ai demandé, de connaître la politique de déplacement au sein de la ville. Il ne semble pas y en avoir.
- De même, j'ai demandé, quelle était la politique de stationnement de la ville qui n'apparaît pas être celle d'un souhait de désengorger le stationnement de surface dans la mesure où le stationnement dans les parkings construits en sous-sol est plus onéreux qu'en surface.
- J'ai demandé que la vitesse de circulation de la ville soit abaissée à 30km/h en particulier devant les écoles → il semblerait que ma demande ait fini par être entendue, puisque progressivement des rues passent à 30km/h ; il en sera ainsi des rues commerçantes de la ville.
- J'ai demandé que des zones piétonnes soient instaurées dans quelques quartiers le dimanche, et je réitérerai cette demande.

## Culture et sports

---

- Si la création du nouveau pass famille, qui permet dès le premier enfant d'obtenir une subvention sous condition de revenus, a été une grande satisfaction ; il n'en reste pas moins que la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle reste coûteuse pour de nombreux neulléens. Je demande régulièrement que les associations fortement aidées par la ville appliquent une tarification qui tienne compte des ressources, et je continuerai sans relâche à le demander.
- J'ai voté contre le projet de réaménagement des tennis saint James, tant ce projet est un gâchis financier (9 millions au départ, probablement 15 à l'arrivée), un gâchis de foncier, n'améliore

quasiment pas l'offre sportive et a pour seul objectif de construire un ½ terrain de football alors qu'il y en a huit sur l'île de Puteaux, sans compter Bagatelle.

## Démocratie

---

- Les conseils de quartier ne se mettant pas en place malgré mes demandes répétées, je participe à toutes les réunions de quartier afin de vous écouter.
- La tentative du maire de faire passer en force le projet de réaménagement des tennis saint James, au mépris de la moindre information aux conseillers d'opposition, m'a amenée à faire un recours auprès du préfet. Le projet de réaménagement a été représenté au conseil suivant complété d'une documentation.
- Depuis début 2015 les comptes rendus intégraux des conseils municipaux ne sont plus disponibles sur le site de la ville; vous pouvez les consulter sur le site [www.psneuilly.fr](http://www.psneuilly.fr).

## Environnement

---

- La demande que j'aie faite de construire une réserve d'eau pluviale adjacente aux parkings Madrid n'a pas été acceptée, cependant le principe a fait son chemin car depuis une réserve a été construite dans le square Beloeil.
- A l'approche de la COP 21 j'ai demandé ce que la ville envisageait comme actions pour réduire les émissions de carbone. Il m'avait été répondu que cela n'était pas de la compétence de la ville mais depuis la mairie a fait son bilan carbone (newsletter de février 2016). Par ailleurs un projet de Plan Climat-Energie Territorial (PCET) a été établi.
- Depuis ma question sur le montant des amendes perçues au titre des déjections canines, montant qui était nul puisque la réglementation n'était que virtuelle, une brigade « verte » a été mise en place pour verbaliser.